



LIVRET D'ACCUEIL



Rentrée
août PS

Ecole primaire Beaumont

137 route des Fleurs
97438 Sainte-Marie

Tél : 0262 53 59 73

Mail : ce.9740610V@ac-reunion.fr

Blog : <http://bloc-note.ac-reunion.fr/9740610v/>

Le personnel de l'école

Pour la rentrée 2024, la répartition des classes ne sera connue qu'au mois d'août.

Mme **BOYER** Dominique Directrice

● Les enseignant.es de maternelle (année scolaire 2024/2025)

PS/MS A

PS/MS B

GS

GS/CP

LES JOURS DE CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



● Les horaires :

- le matin : Les portes de l'école sont ouvertes de **8h20 à 8h40**. Chaque enfant est accompagné par un adulte jusqu'à sa classe. N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant afin qu'il puisse participer aux activités d'accueil. Pensez à le faire passer aux toilettes.

Pause méridienne : 12h - 13h30

- L'après-midi : Les enfants sont accueillis à **13h30** et commencent leurs activités

La sortie s'effectue à **16h**.

Note : le parking situé en bas de la cantine est réservé aux enseignants et aux personnes à mobilité réduite.

L'école maternelle : quel est-ce que c'est ?

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Après ce premier contact avec l'école, cette brochure vous permettra de la découvrir sous ses différents aspects. Elle vous aidera à préparer cette rentrée.



● Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

- Section des petits : enfants nés en 2021
- Section des moyens : enfants nés en 2020
- Section des grands : enfants nés en 2019



● Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

- L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'**une bonne fréquentation** souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant en vue d'une bonne scolarité à l'école élémentaire.
- **Votre enfant est malade ?** Merci de prévenir l'école (par mail ou par téléphone), surtout s'il y a un risque de contagion et respecter la durée d'éviction préconisée par votre médecin si besoin.
- **Une réunion Parents-enseignants de PS** aura lieu avant les vacances de juillet (à préciser ultérieurement)



● L'école maternelle fait partie de l'école primaire :

Dans l'organisation en cycles de l'école primaire, l'école maternelle couvre **le cycle 1** (cycle des apprentissages premiers).

Ce n'est qu'au CP que les enfants entreront progressivement en cycle 2 (apprentissages fondamentaux).

Qui fait quoi ?

● La directrice

La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par semaine. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Mais elle n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école.

Du côté des parents, elle les reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

● Le maître ou la maîtresse

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

● L'Atsem

L' Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, présente en petite section de maternelle, est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'Atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, accompagne aux toilettes, range le matériel...

● Le Rased

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.

● L'infirmière PMI

Durant son année en PS, votre enfant aura droit à une visite de l'infirmière. Cette dernière viendra s'assurer de son bon développement (vue, motricité, langage, poids...). Cette visite est obligatoire.

● Le médecin scolaire

Il est rattaché à l'Éducation nationale et travaille sur plusieurs écoles. Il reçoit tous les enfants de petite section pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Votre enfant est-il prêt à vivre à l'école ?

Je suis capable de quitter papa ou maman sans pleurer.

Je suis propre, je sais demander pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds ou je viens quand j'entends mon prénom.



J'accepte de prêter mes jeux..

Je suis capable de jouer avec les autres enfants.

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

Conseils de rentrée

UNE RENTRÉE SEREINE

L'entrée en maternelle :

une étape importante

qui se prépare bien avant la rentrée.



- **Accompagnez votre enfant le premier jour** : c'est indispensable. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).
- **Marquez son prénom sur les vêtements et ses effets personnels** afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.
- Vous êtes ému(e), ne le montrez pas. Rassurez-le, **dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher**, sans oublier le bisou.
- **Laissez-le apporter son objet familier** (doudou), ce n'est pas ridicule : c'est le lien rassurant avec la maison.
- **Il ne vous dit rien sur l'école** : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard...
- **Respectez l'heure de la sortie** bien des larmes seront ainsi évitées.
- **Respectez aussi l'heure de l'entrée** : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.
- **Un bobo, une dispute...** Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignant est toujours là pour régler tous les petits problèmes, et assurer le bien-être des enfants.
- **Un doute, un problème, un besoin** ... parlez-en à l'enseignant, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

**Pour lui, l'entrée en maternelle est une véritable aventure
ce qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie.**



Comment aider son enfant à devenir un élève?

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

● A l'école maternelle, on apprend à devenir élève ,

Mais c'est à la maison que l'on apprend à dire les mots magiques « bonjour, au revoir, s'il te plait, merci, est-ce que je peux...; »

C'est aussi à la maison que l'on apprend à respecter les autres: ses camarades, les personnes de l'école, à respecter ses affaires et celles des autres, à faire preuve de solidarité, être ponctuel mais aussi à ne pas mentir, dire de gros mots, se rouler dans la boue, taper, cracher, crier, mordre...



A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, accepter de perdre, se moucher, aller aux toilettes seuls, mettre ses chaussures ...



● A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome:

PENSEZ A DES VETEMENTS PRATIQUES !



Pas de salopette, bretelles, ceinture, chaussures à lacets, ou chaussures qui ne tiennent pas aux pieds (par exemple : des tong)
Nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsables de pertes de bijoux ou d'accessoires capillaires !